Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 31

Artikel: Salutaire méprise
Autor: Bert-Net
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-218919

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A UNE JEUNE FILLE

A Mademoiselle Blanche B.

Aime-la, ta maman, sois câline envers elle,
Quand elle a de la peine, il faut la consoler,
Lui dire que la vie, à cause d'elle, est belle,
Et que tu souffrirais de la voir s'en aller.
Apporte-lui parfois des fleurs et ton sourire,
Reste petit enfant pour elle, aime-la bien...
Aime-la bien, surtout sache un peu le lui dire,
Une maman, tu sais, a besoin de soutien,
Tu sais, une maman, c'est quelqu'un de sensible
Qui tremble, pour un rien, ou de joie ou de peur,
On doit la ménager et faire l'impossible
Pour mettre du soleil, du parfum, plein son cœur.
Aime-la, ta maman, de toute ta tendresse
Et laisse sur ton bras son bras se reposer,
Et fais qu'elle soit gaie en voyant ta jeunesse,
En voyant ton sourire, en sentant ton baiser.

* * *

Songes-y, de longs mois elle sentit en elle
Doucement se former, puis s'étirer ton corps,
Et s'éveiller ton âme en l'âme maternelle.
Ta maman recueillie, en écoutant alors
Tressaillir en son sein ton pauvre petit être
Te chérissait déjà sans même te connaître.
Ta maman s'isolait pour t'appartenir mieux,
Pendant des jours tu fus sa compagnie intime ;
Souvent elle arrêtait son travail, et, tout bas,
Pensive, s'étonnant de sa mission sublime,
Parlait à son enfant qui ne l'entendait pas.
Elle souffrait pour toi, sans se plaindre, en silence
Apalie, alanguie, un peu tremblante aussi,
Car tu lui faisais mal par ta seule présence
Puisque Dieu chaque fois veut qu'il en soit ainsi.

* * *

Tu naquis, comprends-tu combien tu fus choyée
Et combien contemplée et caressée enfin ?
Comprends-tu que tu fus par le ciel envoyée
Pour semer du bonheur partout, sur ton chemin ?
Tu grandis. Ta maman, le jour, la nuit, sans cesse,
Pensait à toi, craignait que tu ne vives pas.
La vois-tu qui toujours auprès de toi s'empresse,
Et qui t'apprend ravie à bégayer : papa ?...
La vois-tu qui se penche, à présent, sur ta couche
Et qui reste immobile à regarder longtemps
Ton petit poing mignon, le contour de ta bouche,
La vois-tu qui t'embrasse aussi de temps en temps ?
La vois-tu qui te prend dans ses bras, te soulève
Et te tient endormie et calme sur son cœur ?
La vois-tu, ta maman, dis ? La vois-tu qui rêve
Aux ans de l'avenir, à ton futur bonheur ?

* * *

Aime-la, ta maman, durant la vie entière,
Elle aurait pu mourir pour toi, comprends cela,
C'est elle, souviens-t-en qui t'aima la première,
Quoiqu'il puisse advenir désormais, aime-la,
Si parfois elle gronde, on ne sait pas comprendre
Que nous ne pouvons plus jamais nous séparer,
Elle en garde pas moins une âme bonne et tendre,
Et c'est sans le vouloir qu'elle te fait pleurer.
Ne me connaissant pas, tu comprends, elle tremble
De te voir malheureuse et voudrait t'épargner ;
Mais, tu verras, plus tard, quand nous serons ensemble
Elle ne voudra plus de tes bras m'éloigner.
Nous lui ferons tranquille et belle l'existence,
Chacun ressentira de la douceur en soi,
Et son cœur de maman me comprenant, je pense
Qu'elle me permettra de l'aimer avec toi.

André Marcel.

L'ORTHOGRAPHE DU GARDE-CHAMPÊTRE

Il n'est pas coutume dans notre cher canton de Vaud (et peut-être ailleurs non plus), d'appeler aux fonctions de garde-champêtre des intellectuels ou des « écrivaillons » pour employer l'expression que relève André Marcel dans son Blason populaire. Ces postes, ordinairement mal rétribués ne tentent presque personne et, principalement dans les petites communes, l'Autorité locale doit accepter l'offre de citoyens pour lesquels l'école était plutôt un pénitencier qu'un établissement où l'on s'instruit.

Nous trouvons encore par ci par là un de ces braves agents qui, le plus souvent, préfère fermer les yeux sur un délit rural quelconque pour se soustraire à l'obligation d'écrire un rapport ; d'autre fois, plus courageux, il prendra la plume et, après une demi-heure d'un rude labeur, parviendra à dresser un rapport dans le genre de celui-ci, dont l'original est parvenu la semaine dernière à la Municipalité de la petite commune de V.

Voirencourt, 7 juillet 1924.

Monsieur le Syndic et Messieurs,

Ayant constaté que Alois Longerut en fauchant le foin qu'il à miser de la veuve Tribolet ; na poin fait dandin dans le bou du cham, a tourner avec chevau et faucheuses dans le foin a Jacques Coursier sous les buissons [1] tout et aplati, donc jen fais raport a la municipalité.

A. Rête, garde.

Mes amis, quelle transpirée ! Mais aussi quel soupir de soulagement lorsque notre garde eut apposé sa signature. Il me semble le voir descendre à la cave prendre un bon verre pour se récompenser de ses efforts. Qui sait s'il n'aura pas aussi un petit sentiment d'orgueil en regardant *son* rapport qui sera lu « en séance » !

W. D.

[1] « Sous les Buissons », dénomination locale d'une parcelle de terrain.

UNE VIEILLE INSCRIPTION

Chez l'oncle Jules Morier-Gobalet, le postillon bien connu, existait une table ancienne sur laquelle, écrit un correspondant du *Journal de Château-d'Oex,* nous avons appris à jouer à « l'homme de brouck » et connu les mystères des mariages sur table. Celle dont nous parlons portait, incrustée en bois clair sur le plateau sombre, la date 1600, ainsi que les lettres et chiffres suivants :

V
M
V
C
L
+
V
F
VI
III
C
D

Cette inscription devait servir à compter l'argent, ajoutait l'oncle Jules, et malgré de nombreuses recherches, personne n'a pu nous en dire plus long sur son sens.

Un ami Bâlois nous dit qu'il existe au musée historique de sa ville deux tables d'administration, ou de receveur, à trois places. Chaque place porte des cases avec les lettres suivantes :

M (mille
C (cent)
X (dix)
U (livre)
B (schelling)
d (denier)

Il semble que la table de l'oncle Jules doit avoir eu semblable destination, l'usage local ou l'emploi spécial de la table ayant pu exiger d'autres initiales.

Pourquoi sonne-t'on ? — C'était le 1er août. Au coucher du soleil, tout le monde était sur la route pour écouter les cloches.

Un promeneur interpelle un petit garçon et lui demande :

— Dis-moi, mon petit, pourquoi sonne-t-on les cloches, aujourd'hui, en Suisse.

— Oh ! m'sieu, c'est la fête au régent.

Et c'était, en effet, l'anniversaire de l'instituteur.

SALUTAIRE MÉPRISE

La prévoyance est une belle chose. Pourtant, point trop n'en faut. Témoin cette petite histoire authentique, m'assure-t-on, mais suffisamment ancienne pour qu'on puisse la raconter ici.

Donc, un citoyen lausannois avait une belle-mère, et sa belle-mère était malade. Très gravement ! La Faculté l'avait condamnée. Tout espoir semblait perdu.

Le gendre, dans les affaires, devait absolument s'absenter pour quelques jours, en Suisse allemande précise-t-on. C'était un homme d'ordre et, au surplus, prévoyant, je l'ai dit. Averti de la fin probable de la belle-mère, il prit ses mesures en conséquence, rédigea l'avis mortuaire, le confia au journal choisi, prêt à être inséré sur demande télégraphique en cas de malheur.

Notre homme avait de l'ordre. Mais l'imprimeur auquel il s'adressa en avait moins. L'avis mortuaire — éventuel — par un inconcevable hasard, fut mélangé avec d'autres annonces... et parut.

...Les journées d'une malade sont longues. Que faire ? On feuillette les journaux. Vous devinez le reste. La pauvre vieille lisant son propre avis mortuaire ! Dramatique surprise ! Coup fatal, pensez-vous, qui devait emporter la malade ? Point ! Secousse libératrice au contraire. Par instinct de contradiction, sans doute, la condamnée alla mieux du coup ; bientôt elle put quitter le lit. Bref, elle fit avec la vie un nouveau bail... à si longue échéance, qu'elle vécut encore une bonne dizaine d'années, grâce au faire-part prématuré.

Bert-Net.

Royal Biograph. — Cette semaine, la direction du Royal Biograph s'est assuré deux grands succès et tout particulièrement deux films de réelle beauté, « L'appel du désert », merveilleux drame en 3 actes, d'après le célèbre roman de Conan Doyle, « Le drame du Korosko », supérieurement interprété par Wanda Hawley et Nigel Barrie, tiré d'une œuvre célèbre du grand écrivain Conan Doyle. Au même programme « Les héritiers de l'oncle James », comédie humoristique en 3 actes, interprétée par Ginette Maddie et L. Monfils. Citons encore au programme « Le petit chasseur », comédie gaie interprétée par la délicieuse Baby Peggy. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30, dimanche 3 août, matinée dès 2 h. 30.

LA PATRIE SUISSE

C'est avec trente-trois magnifiques illustrations que se présente le No 804 (16 juillet) de la « Patrie suisse » : les portraits des juges fédéraux Victor Hauser, décédé le 12 mai, et de M. Ch.-A. Brodtbeck, son successeur, élu le 24 mai, en constituent la partie biographique. L'actualité y a la plus large place avec la vue du village d'Arbaz (Valais), incendié le 7 juillet, avec la réunion des alpinistes romands à Chésières (Vaud), avec le tir des Abbayes vaudoises de l'Arc, à Lausanne, une bien curieuse tradition ; avec la Fête des Fleurs de Genève, des 28 et 29 juin, qui y figure avec dix-huit gravures !

L'exposition d'Art suisse au Musée du Jeu de Paume à Paris avec la vue de l'entrée du Musée et des reproductions de l'« Orateur », buste de Niederhausen, du « Christ mort », de Hans Holbein le Jeune, de la « Femme du Banneret Schwytzer » par Tobias Simmer, l'« Adoration des Mages », par Conrad Witz, ainsi que le « Monument de St-Georges », à Bâle, par Charles Burckhardt, inauguré le 4 juillet, y font à l'art une part magnifique.

A. R.

Pour la rédaction : J. Monnet
J. Bron, édti.
Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

ASSURANCES. Sans faute,
Assurez-vous cette année,
et adressez-vous à **LA SUISSE**
Direction : 6, Rue de la Paix, Lausanne
Vie — Accidents — Responsabilité civile
Rentes viagères

AGENT D'AFFAIRES PATENTÉ COTTENS Mce
18, Rue St-François — **Lausanne** — Téléphone 54.11
Représentation devant tous juges. — Recouvrements.
Recherches et renseignements de tous genres,
affaires pénales, plaintes et directions.

PHOTOS Une belle photo est signée
MESSAZ & GARRAUX
14, Rue Haldimand — **Lausanne** — Téléphone 86.23

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS
Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits
Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 **Lausanne**